

**B  
O  
U  
L  
E  
V  
A  
R  
D  
  
C  
H  
A  
M  
P  
L  
A  
I  
N**

**220**

**DA1**

Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De  
Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de  
l'Église à Québec

Québec

6211-23-005

Québec 

Ministère  
des Transports

# **BOULEVARD CHAMPLAIN**

# **PLAN DE LA PRÉSENTATION**

- 1- Participation du ministère des Transports au projet**
- 2- Portrait technique du boulevard**
- 3- Enjeux pour le Ministère**
- 4- Vision du Ministère**
- 5- Conclusion**



## **PARTICIPATION DU MINISTÈRE AU PROJET**

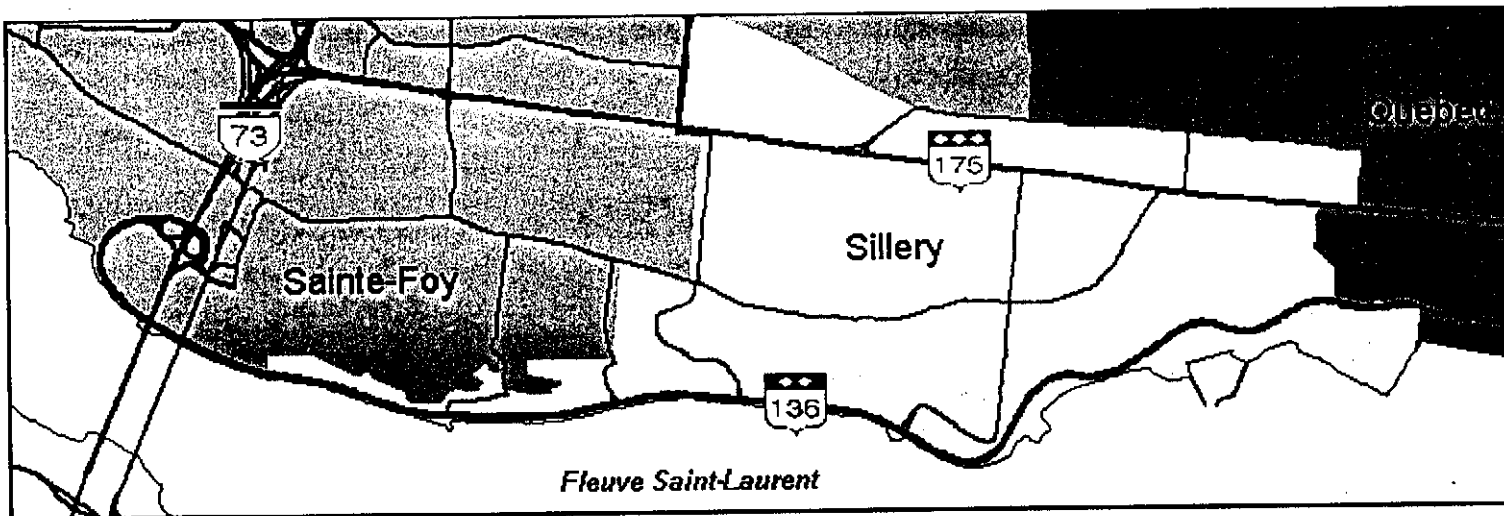
- En 1999, discussions avec nos partenaires du projet de requalification du boulevard Champlain et de ses abords qui incluait le corridor récréo-touristique du littoral de la CUQ.
- Participation financière du Ministère aux corridors récréo-touristiques des Cheminots et du littoral, comprenant le corridor du boulevard Champlain.
- En 2000, attribution conjointe par le Ministère et la Commission de la capitale nationale d'un mandat à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal pour développer un concept de promenade du littoral intégrant la voie ferrée du CN.



## **PORTRAIT DU BOULEVARD**

- Route régionale à quatre voies séparées
- Axe stratégique d'accès par le littoral au Port de Québec, à la gare maritime Champlain, au Vieux-Québec et à la Colline parlementaire.
- Mise en service au début des années 1970 dans la foulée des travaux de construction du pont Pierre-Laporte.
- Longueur totale : 8,4 km
- Le Ministère est gestionnaire de la route, des ponts jusqu'à la limite avec la Ville de Québec (est de la Côte Gilmour)
- Asphaltage refait en 1997

# PORTRAIT DU BOULEVARD

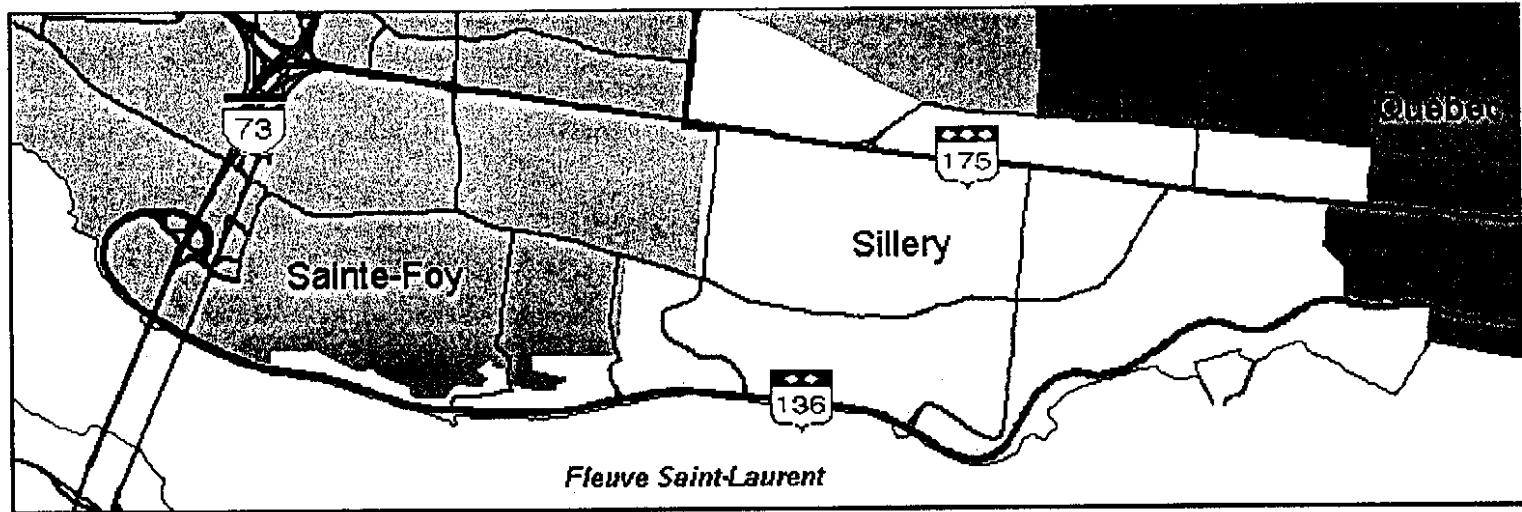


## Tronçon 1

de la rue  
du Domaine-des-Retrainés  
au pont de Québec



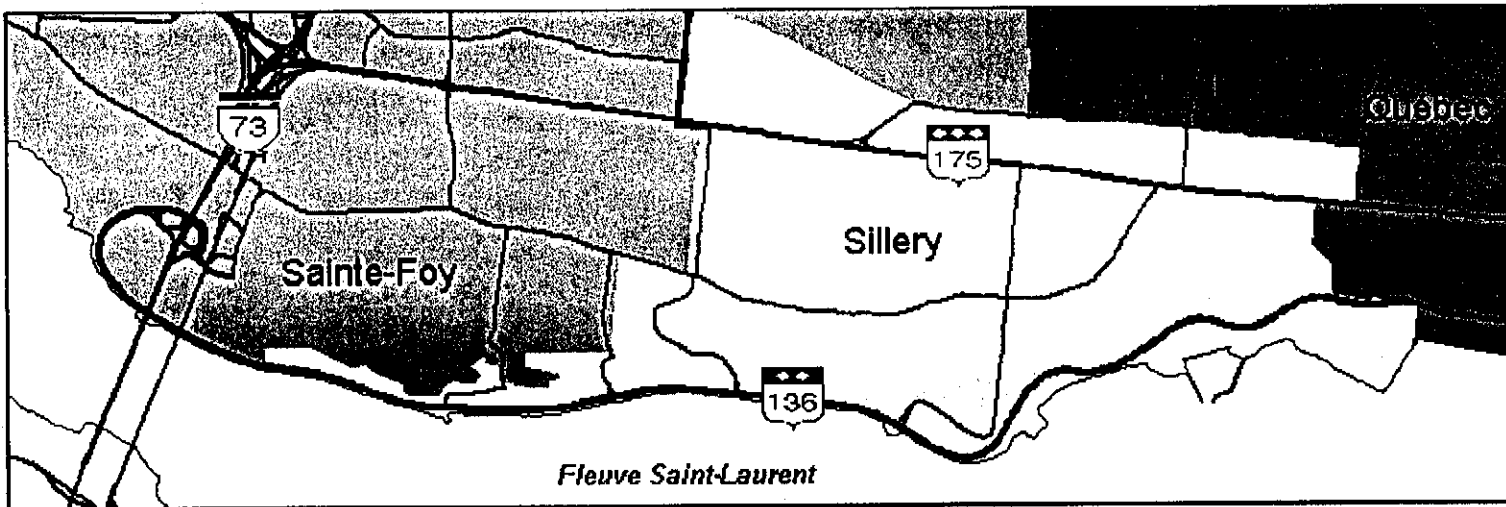
## PORTRAIT DU BOULEVARD



### Tronçon 2

du pont de Québec à la  
Côte de l'Église

# PORTRAIT DU BOULEVARD

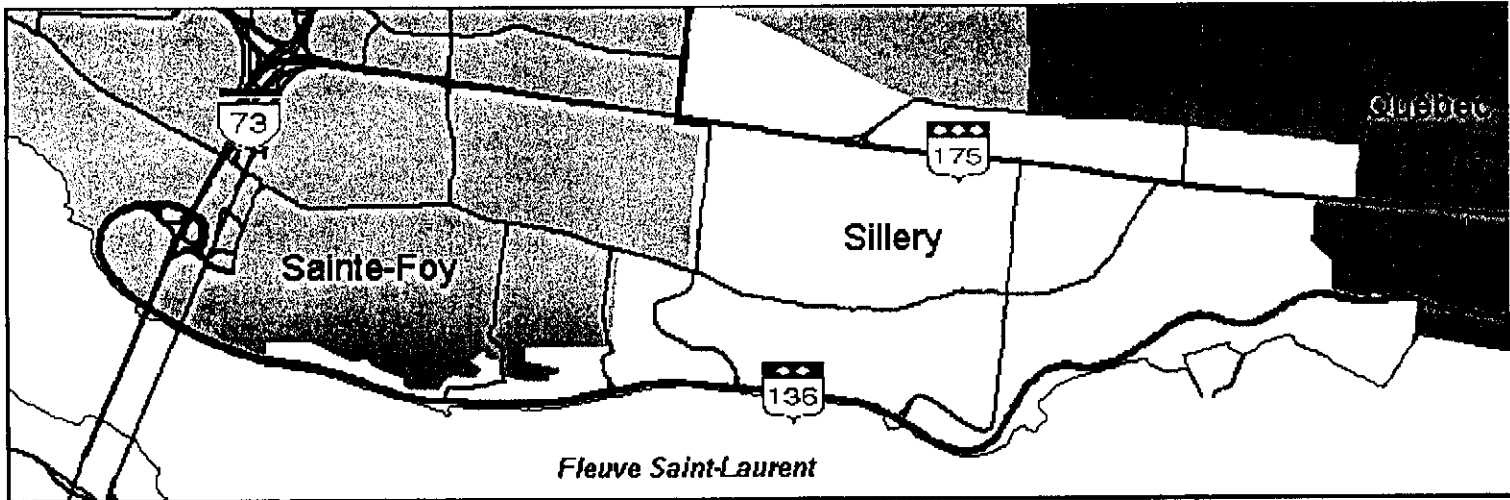


## Tronçon 3

de la Côte de l'Église à  
900 m à l'est



## PORTRAIT DU BOULEVARD



### Tronçon 4

de 900 m à l'est de la Côte  
de l'Église jusqu'à la limite  
avec la Ville de Québec





## **ENJEUX POUR LE MINISTÈRE**

**Il faut tenir compte:**

- de la nature même du boulevard**
- de la mission du ministère des Transports du Québec**
- des orientations définies au Plan de transport de l'agglomération de la capitale nationale**

## **ENJEUX POUR LE MINISTÈRE**

**Dans ce cadre, le Ministère se doit d'assurer**

- **La sécurité des usagers**
- **La fluidité de la circulation**
- **La fonctionnalité du boulevard Champlain**



## **ENJEUX POUR LE MINISTÈRE**

# **PLAN DE TRANSPORT**

### **Orientations des élus de la région**

- **5 avril 1994; les élus de la région conviennent entre autres:**
  - **de maintenir des accès terrestres au port efficaces, efficients et sécuritaires (voies routières et ferroviaires) tout en minimisant leur impact sur la fonction résidentielle et en diminuant leur risque pour l'environnement**
  - **de rechercher l'équilibre entre les usages portuaires, touristiques et urbains**



## **ENJEUX POUR LE MINISTÈRE**

# **PLAN DE TRANSPORT**

- Le 6 avril 2000 : plan rendu public par le ministre délégué aux Transports
- Résulte des discussions avec les partenaires de la région
- Le Plan de transport désigne le boulevard Champlain comme partie du parcours cérémoniel d'accès à la capitale et comme site d'une voie cyclable dans l'emprise du boulevard.  
Cependant, les ressources prévues au Plan de transport ne répondent pas à l'envergure du concept proposé par la Chaire.



## **ENJEUX POUR LE MINISTÈRE**

# **PLAN DE TRANSPORT AXES D'INTERVENTION**

Par ailleurs, deux des quatre axes d'intervention du Plan de transport touchent le projet:

- Faciliter l'accès à la Capitale tout en assurant la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation
- Assurer la fonctionnalité et le développement des activités ferroviaires, portuaires et aéroportuaires
  - L'accès au port: priorité des élus de la région au Forum des priorités en 1996

## **LE PORT DE QUÉBEC – ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT STRUCTURANT**

- Québec: port majeur du Québec
- Volume de marchandises manutentionnées en moyenne : 15,5 M de tonnes/an
- Retombées globales de 350 M\$
- Seul port intérieur nord-américain à offrir 15,5 m de profondeur à marée basse
- Dispose de liens ferroviaires, donc d'une capacité intermodale importante pour le relier aux grands marchés nord-américains
  - La présence de la voie ferrée est un avantage concurrentiel.



## **VISION DU MINISTÈRE**

- Redonner un accès au fleuve par le biais d'une voie cyclable dans l'emprise du boulevard Champlain
- Préserver la fonctionnalité des axes d'accès au port.
- Participer aux efforts pour confirmer le rôle portuaire de la Capitale.
- Participer à l'élaboration d'une stratégie de développement portuaire intégrée à une politique québécoise de transport maritime.



## **CONCLUSION**

**En conclusion, les enjeux du Ministère sont d'assurer:**

- **L'accès au fleuve**
- **L'intégration de la voie ferrée**
- **Le maintien de la sécurité des usagers et de la fluidité de la circulation routière**

**En conformité aux orientations énoncées au Plan de transport de l'agglomération de la capitale nationale de Québec.**